

SERVICE VALORIS CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Les présentes conditions spécifiques complètent les conditions générales relatives aux virements stipulées dans la convention de compte CCP, les conditions tarifaires générales des services financiers de l'OPTNC ainsi que les conditions générales du livret A.

Cet imprimé permet de mettre en place, de modifier et de révoquer le service Valoris.

1. Nature du service

Le service Valoris (ci-après désigné le « Service ») permet au client souscripteur ou représenté (ci-après désigné le « Titulaire ») d'effectuer, dans le cadre des présentes conditions spécifiques, des versements programmés de son Compte courant postal (CCP) sur ses livrets A et/ou B ainsi que sur les livrets du (des) mineur(s) duquel (desquels) il est le représentant légal, ouverts sur les livres de l'OPTNC.

2. Fonctionnement

Pour pouvoir effectuer des versements programmés sur ses livrets A et/ou B et sur les livrets du (des) mineur(s) duquel (desquels) il est le représentant légal, le Titulaire doit détenir un compte CCP ouvert sur les livres de l'OPTNC. Il donne alors mandat à l'OPTNC de procéder chaque mois, par prélèvement sur le compte CCP désigné, à un versement programmé sur le livret choisi, dont la date et le montant sont définis par lui-même sur le formulaire de souscription au Service. Le Titulaire peut modifier avec un préavis d'un mois les modalités de versements qu'il a programmées.

L'OPTNC peut refuser l'exécution d'un ordre de versement selon les modalités rappelées dans la Convention de compte courant postal à laquelle sont rattachées les présentes conditions spécifiques.

3. Résiliation

Le Titulaire peut à tout moment résilier le Service par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Centre financier de Nouméa ou par dépôt du formulaire joint, dûment complété et signé dans une agence du réseau de l'OPTNC. La résiliation prend effet à l'échéance du prélèvement suivant la réception de la demande à condition que celle-ci arrive au moins un jour ouvrable avant l'échéance. Dans le cas contraire, la résiliation ne s'appliquera qu'aux prochaines échéances à venir et non à celle la plus proche.

La clôture du compte CCP de prélèvement et/ou la clôture du livret A et/ou B vers lequel les virements sont programmés, entraîne(nt) de plein droit la résiliation du Service.

L'impossibilité d'opérer des prélèvements à partir du compte CCP désigné sur trois échéances successives entraîne de plein droit la résiliation du Service.

4. Modifications tarifaires et révision des clauses des présentes conditions spécifiques

La mise en place, la modification et la révocation du Service, ainsi que l'émission, la non-exécution pour défaut de provision et le rejet de virement peuvent faire l'objet de frais spécifiés dans la brochure tarifaire en vigueur. L'OPTNC se réserve le droit de modifier les conditions tarifaires du Service et de réviser les clauses des présentes conditions, d'en ajouter ou d'en supprimer pour les adapter aux évolutions juridiques ou techniques, ainsi qu'au maintien de la qualité du Service. Les nouvelles conditions spécifiques seront portées à la connaissance du Titulaire par tout moyen 2 mois avant leur entrée en vigueur. L'absence de contestation du Titulaire dans ce délai de 2 mois vaut acceptation de ces modifications. En cas de désaccord, le Titulaire pourra résilier le Service dans les conditions prévues à l'article 3.

NB : Pour les autres types de virements permanents alimentant les comptes d'épargne (livret A et livret B) se référer aux services Cadence et Réflexe.

METTEZ EN PLACE DES VERSEMENTS PROGRAMMÉS

VALORIS : un service d'épargne automatique gratuit

Constituez une épargne disponible de manière régulière et automatique : programmez un virement au montant et à la date de votre choix depuis votre compte courant postal sur votre livret A.

1 CHOISISSEZ UNE DATE



2 CHOISISSEZ UN MONTANT



3 VOTRE VIREMENT SE FAIT SUR VOTRE LIVRET A OU SUR CELUI DE VOS ENFANTS



VOS CONTACTS

Message Audiposte : 36 67 00

Coût d'une communication vers le kiosque Audiotel

Mobitag : CCP 3000

Coût d'un SMS surtaxé

Internet : www.ccp.nc

Coût d'une connexion selon le fournisseur d'accès

Tél. : 26 88 00

Coût d'une communication locale

E-mail : cfn@opt.nc

**Courrier : CENTRE FINANCIER
7 RUE EUGÈNE PORCHERON
98 899 NOUMÉA CEDEX**

Ref CENTAL : 505655 - MAJ : 01/08/2022 - Document non contractuel

ÉPARGNE

ÉCONOMISEZ RÉALISEZ VOS PETITS ET GRANDS PROJETS



www.ccp.nc



SERVICES FINANCIERS

OPT (EPIC DE LA NC) - 2 RUE PAUL MONTCHOVET - 98841 NOUMÉA CEDEX - RCS NOUMÉA B 132 720

